



Castelnau, le 25 février 2024

Les Amis du PNR des Garrigues<sup>1</sup>

Monsieur le Conseiller Régional

.....  
.....  
.....

Objet : Projet de Parc Naturel Régional des Garrigues.

Monsieur le Conseiller.....,

Dans un courrier qu'elle nous a adressé le 1<sup>er</sup> décembre dernier,<sup>2</sup> Madame la Présidente de la Région, Carole Delga explique que, en dépit d'une forte adhésion des communes au projet de PNR, elle ne peut poursuivre la procédure de création du Parc et qu'elle sursoit à la création de l'association de préfiguration en raison de la récente défection de la Commune d'Uzès.

Les représentants de la société civile de l'Uzège-Pont du Gard (de nombreux particuliers et une trentaine de syndicats, organisations professionnelles et associations) regroupés au sein de l'Association des Amis du Parc Naturel Régional des Garrigues (APREG) partagent l'incompréhension, la déception et la colère des élus des communes du territoire qui ont voté, à une large majorité, pour la création de l'association de préfiguration d'un PNR des Garrigues. Pareillement aux élus, ils perçoivent comme un **déni de démocratie** le refus de Mme la Présidente de la Région de créer cette association, érigeant Uzès en **suzeraine** des autres communes et lui permettant de leur dicter sa loi.

La décision de Madame Carole Delga est d'autant plus surprenante que les critères réglementaires requis pour prétendre au label PNR sont remplis (critères qualitatifs du territoire et volonté locale forte).

Madame Carole Delga avait ajouté un autre critère dans la proposition de délibération qu'elle avait adressée à la Commission permanente du Conseil régional le 13 décembre 2019, à savoir : « l'adhésion à minima de 50% des communes du périmètre d'étude parmi lesquelles Uzès ou au moins sa communauté de communes (CCPU) ». Or 74% des communes du périmètre ont voté en faveur de

---

#### 11 Association des Amis du Parc Naturel Régional des Garrigues

Siège Social : Domaine de Castelnau 30700 Saint Quentin-la-Poterie  
Association d'Intérêt Général, déclarée le 27 avril 2014, sous le n° W302011345.  
Agréée Environnement le 7 décembre 2018, par arrêté préfectoral n°2018-12-07-002  
contact@lesamisdupnrdesgarrigues.org  
<https://lesamisdupnrdesgarrigues.org>

2 Un courrier similaire a été adressé au PETR Uzège/Pont du Gard, porteur du projet de PNR

la création d'une association de préfiguration dont 66% des communes de la communauté de communes d'Uzès représentant plus de 50% de sa population.

Dès lors, pourquoi faire aujourd'hui du vote négatif d'Uzès un motif incontournable d'arrêt du projet de PNR ?

Pour respecter le vote majoritaire des élus de la CCPU, il appartenait à son Président (par ailleurs membre du Conseil Régional), M. Fabrice Verdier, de se faire officiellement l'interprète auprès de Mme Carole Delga de leur volonté de poursuivre le processus pouvant conduire à la création du PNR des Garrigues.

En fait le vote récent d'Uzès reflète la position du moment de M. Chapon, Maire d'Uzès qui en a changé au fil des temps. On sait aussi que M. Verdier, Premier adjoint du Maire, bien placé pour lui succéder au terme de son sixième mandat à Uzès, a voté pour la création de l'association de préfiguration : il le dit à qui veut l'entendre<sup>3</sup>. On ne comprend donc pas qu'en qualité de Président de la CCPU, il ne presse pas Mme Delga de créer l'association de préfiguration. Cette attitude est d'autant plus incompréhensible que M. Verdier, naguère, dans un autre contexte politique, lorsqu'il était parlementaire, s'était exprimé publiquement devant les communes du territoire pour promouvoir le projet de PNR des Garrigues : beaucoup d'élus et de membres de la société civile, qui ont assisté aux réunions animées avec talent par M. Verdier, gardent un souvenir précis des arguments qu'il développait alors et qui, souvent, ont emporté leur adhésion au projet.

Les membres de l'APREG reflètent les sentiments de déception, et même de révolte, qui prévalent dans le territoire, chez tous ceux qui ont placé leurs espoirs de développement durable dans le projet de Parc Naturel Régional des Garrigues. La décision de Mme la Présidente de Région donne de facto à Uzès un droit de veto inacceptable pour bloquer une dynamique majoritaire. La démocratie locale se trouve gravement affaiblie par l'interruption du processus. Largement partagé par la société civile, ce sentiment est encore aggravé dans la mesure où s'impose l'idée que l'enterrement du PNR des Garrigues résulterait des positions ambiguës du premier adjoint au Maire d'Uzès.

L'APREG s'associe aux élus majoritaires et au PETR Uzège/Pont du Gard pour demander, sans tarder, la convocation d'une association de préfiguration du PNR et compte sur votre soutien dans ce sens.

Veillez agréer, Monsieur de Conseiller l'expression de mes salutations distinguées,

Bruno Julien  
Président de l'APREG

---

<sup>3</sup> Monsieur Verdier a récemment déclaré à objectif Gard : « J'y suis favorable » en ajoutant cependant « mais je ne pense pas que ce soit la fin du monde non plus. Est-ce-qu'en termes d'image on a besoin d'un PNR ? On a déjà un territoire attractif.